

donna instruction à l'arpenteur de respecter ces divisions ; c'est ce qui explique l'anomalie qui existe dans la disposition des rangs onze, douze et treize.

" Les Valcourt, dès la première année, firent des défrichements considérables, ainsi qu'un chemin de six milles de longueur qui les mettait en communication avec Ste-Rose-du-Dégelé. Dans les premiers temps, un grand nombre de cultivateurs des vieilles paroisses vinrent voir les nouvelles terres ; on m'assure qu'il en vint au moins une centaine, et il y avait apparence que le canton Packington devait se coloniser rapidement, mais malheureusement, le mauvais état de la route qu'il fallait parcourir, avant d'atteindre les bonnes terres, découragea le plus grand nombre qui s'en retournèrent désenchantés.

" L'énergie qu'avaient montrée les Valcourt, ne resta pas, cependant, sans produire des fruits, et malgré le mauvais état de la route, plusieurs de ceux qui vinrent visiter le pays restèrent, et aujourd'hui il y a 26 chefs de famille, et environ 35 lots en défrichements, indiqués en terre de Sienne. Sur ces colons, il en est un qui mérite une mention spéciale pour l'esprit qui le guida dans son entreprise.

" Sifroid Beaulieu occupait une position assez lucrative aux Etats-Unis, mais il avait cinq garçons, et leur établissement le préoccupait sérieusement. En 1885, il entendit parler, et forma le projet de venir s'établir dans le nouveau canton. L'année suivante, il mettait ce projet à exécution, en venant s'y installer avec sa femme et ses enfants. Aujourd'hui, M. Sifroid Beaulieu est un cultivateur à l'aise qui mène la vie d'un patriarche au milieu de ses enfants. Les biens sont encore en commun, et rien ne se fait sans que le père ait d'abord été consulté. "

Les lots qui ont été vendus se trouvent dans les rangs VIII à XIII inclusivement. Les sept premiers rangs sont en forêt vierge. Dans ces rangs, il n'y a d'ailleurs qu'un chemin en cours de construction entre les rangs IV et V.

Saint-Benoit, future paroisse du canton est une mission du curé de Sainte-Rose-du-Dégelé, dont elle n'est éloigné que de 7 milles. Un curé y résidera avant longtemps.